

Mairie de VILLARS

COMPTES RENDUS CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 mars 2021

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes

Présents : Mrs FAYE, BRAMAUD-GRATTAU, AUZÈMERY, BOUNY, CHAPEAU, REYNIER, BOUCHAUD, CHANTEREAU, BOYER
Mmes REYTIER, LABAURIE
Secrétaire de séance : Mme Cécile PETIT

0 - ADOPTION COMPTE RENDU DU 12 MARS 2021

Reporté au prochain conseil.

1 - VOTE DU COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2020 DÉLIBÉRATION N°2021/15

Le Compte de Gestion 2020 pour la commune établi par le Receveur retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisés au cours de l'exercice budgétaire 2020. Ce document est concordant avec les écritures inscrites dans le compte administratif de l'ordonnateur. Adopté à l'unanimité.

2 - VOTE DU COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE ECOLE 2020 DÉLIBÉRATION N°2021/16

Le Compte de Gestion 2020 pour le budget annexe de l'école établi par le Receveur retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisés au cours de l'exercice budgétaire 2020. Ce document est concordant avec les écritures inscrites dans le compte administratif de l'ordonnateur. Adopté à l'unanimité.

3 - VOTE DU COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2020 DÉLIBÉRATION N°2021/17

Le Compte de Gestion 2020 pour le budget annexe de l'assainissement établi par le Receveur retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisés au cours de l'exercice budgétaire 2020. Ce document est concordant avec les écritures inscrites dans le compte administratif de l'ordonnateur. Adopté à l'unanimité.

4 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2020 DÉLIBÉRATION N°2021/18

Monsieur le Maire présente au conseil le Compte Administratif de la commune 2020. Les résultats des différentes sections s'établissent de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		83 158,01		155 350,39		238 508,40
Opérations de l'exercice	334 410,43	401 158,96	393 107,00	149 343,26	727 517,43	550 502,22
TOTAUX	334 410,43	484 316,97	393 107,00	304 693,65	727 517,43	789 010,62
Résultats de clôture		149 906,54	88 413,35			61 493,19
Restes à réaliser			69 000,00	189 480,00	69 000,00	189 480,00
TOTAUX CUMULES	334 410,43	484 316,97	462 107,00	494 173,65	796 517,43	978 490,62
RESULTATS DEFINITIFS		149 906,54		32 066,65		181 973,19

Mr le Maire se retire au moment du vote, Mr Bernard BRAMAUD-GRATTAU prend la présidence. Adopté à l'unanimité.

Pour rappel: le Maire peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote. Il n'est pas compté dans les membres présents pour le calcul du quorum (article L.2121-14 du CGCT).

5 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE ECOLE 2020 DÉLIBÉRATION N°2021/19

Monsieur le Maire présente au conseil le Compte Administratif du budget annexe de l'école 2020. Les résultats des différentes sections s'établissent de la manière suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		53	2		2 8	53
Opérations de l'exercice		110			142 0	113
TOTAUX		164	3		144 8	167
Résultats de clôture		23				22
Restes à réaliser			2		2 3	
TOTAUX CUMULES		164	5		147 2	167
RESULTATS DEFINITIFS		23	2			20

Mr le Maire se retire au moment du vote, Mr Bernard BRAMAUD-GRATTAU prend la présidence. Adopté à l'unanimité.

6 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2020 DÉLIBÉRATION N°2021/20

Monsieur le Maire présente au conseil le Compte Administratif du budget annexe de l'assainissement 2020. Les résultats des différentes sections s'établissent de la manière suivante :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		12 792,49	14 466,68		14 466,68	12 792,49
Opérations de l'exercice	25 524,45	27 920,30	21 832,00	26 206,02	47 356,45	54 126,32
TOTAUX	25 524,45	40 712,79	36 298,68	26 206,02	61 823,13	66 918,81
Résultats de clôture		15 188,34	10 092,66			5 095,68
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	25 524,45	40 712,79	36 298,68	26 206,02	61 823,13	66 918,81
RESULTATS DEFINITIFS		15 188,34	10 092,66			5 095,68

Mr le Maire se retire au moment du vote, Mr Bernard BRAMAUD-GRATTAU prend la présidence. Adopté à l'unanimité.

7 - VOTE AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE ECOLE DÉLIBÉRATION N°2021/21

Monsieur le Maire indique au conseil qu'il y a lieu d'affecter le résultat de 2 846,78 euros et propose que cela s'établisse comme suit :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	23 282,90
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (110 888.40 - 141 406.13)	-30 517,73
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	53 800,63
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-596,70
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (2 846.78 - 596.70)	2 250,08
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-2 846,78
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (130.00 - 2 380.08)	-2 250,08
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-2 846,78

Et d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	2 846,78
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	20 436,12
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Adopté à l'unanimité.

8 - VOTE AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DÉLIBÉRATION N°2021/22

Monsieur le Maire indique au conseil qu'il y a lieu d'affecter le résultat de 10 092,66 euros et propose que cela s'établisse comme suit :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	15 188,34
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (27920,30-25524,45)	2 395,85
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	12 792,49
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	- 10 092,66
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (26206,02-21832,00)	4374.02
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	- 14 466,68
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	- 10 092,66
décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :	
<i>Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)</i>	<i>10 092,66</i>
<i>Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)</i>	
<i>Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)</i>	<i>5 095,68</i>
<i>Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)</i>	

Adopté à l'unanimité.

9 - VOTE BUDGET PRINCIPAL 2021 DÉLIBÉRATION N°2021/23

Mr le Maire présente au conseil le budget principal de la commune 2021 :

- section fonctionnement pour le montant de 506 566,54 euros
- section d'investissement pour le montant de 766 179,89 euros (RAR inclus)

Adopté à l'unanimité.

10 - VOTE BUDGET ANNEXE ECOLE 2021 DÉLIBÉRATION N°2021/24

Mr le Maire présente au conseil le budget annexe de l'école 2021 :

- section fonctionnement pour le montant de 154 436,12 euros
- section d'investissement pour le montant de 2976,78 euros (RAR inclus).

Adopté à l'unanimité.

11 - VOTE BUDGET ASSAINISSEMENT 2021 DÉLIBÉRATION N°2021/25

Mr le Maire présente au conseil le budget annexe de l'assainissement 2021 :

- section exploitation pour le montant de 31 963,68 euros
- section d'investissement pour le montant de 23 171,68 euros

Adopté à l'unanimité.

12 - MOTION PROJET HERCULE DÉLIBÉRATION N°2021/26

Mr le Maire donne lecture du courrier qu'il a reçu du SDE24 portant sur l'adoption d'une motion contre le projet de réforme du groupe EDF. Il s'agit « de la création de plusieurs entités distinctes du groupe EDF avec notamment EDF « Vert » regroupant les activités commerciales du groupe, celles d'Enedis et les énergies renouvelables, dont le capital serait ouvert à un actionariat privé ».

S'installe un débat. Le conseil, décide par 9 abstentions et 2 voix pour, l'adoption de cette motion proposée par le SDE 24, contre le projet de réforme du groupe EDF.

QUESTIONS DIVERSES

- école : Mr le Maire donne lecture du mail qu'il a reçu de Mme Emilie Valegeas qui représente des parents d'élèves de Villars.

« Je vous écris car plusieurs parents de cp m'ont interpellé pour me dire que des grands (apparemment ce2 garçons) les tapent dans le bus (navette champagnac Villars) ou ont des paroles blessante envers les plus petites. Cela n'arrive pas tous les jours mais assez souvent pour que l'on arrivent au point que ces petites filles ne veulent plus prendre le bus, elles pleurent et les parents se retrouvent régulièrement à les amener à Villars directement. Jojo fâche apparemment les plus grands mais les petites ont peur de le signaler à chaque fois et d'être embêtée encore plus...Merci à vous, je reste à votre disposition pour toutes questions ». Après « enquête » de Mr le Maire, il s'avère que la situation est toute autre ! Le conseil souhaite que l'on réponde à ce mail afin de mettre fin aux rumeurs naissantes... Cela sera également abordé en conseil d'école également.

- SMCTOM : une réunion est prévue lundi 22/03. Les poubelles du bourg vont être ramassées auprès des habitants à partir du 29/03. Petite précision : il a été clairement indiqué au SMCTOM que notre agent technique ne se substituera pas au travail du SMCTOM ! De plus, le directeur quitte son poste au mois de juin.

- cimetière : l'entreprise BRACHET a été contacté afin de revoir le projet du cimetière. Un nouveau devis va nous être présenté.

- problèmes de voisinage : Mr le Maire interviendra dans la semaine.

- demande panneau publicitaire pour implantation activité : Mr le Maire prendra attache auprès du Conseil Départemental afin de connaître la réglementation en la matière.

- courrier plus de 75 ans : un courrier a été envoyé ce jour auprès des habitants de notre commune ayant plus de 75 ans et qui ont des difficultés pour se rendre auprès des centres de vaccination. Les réponses sont collectées par le CIAS.

- formation PCAET : un élu/commune doit être présent à cette formation. Mr REYNIER se propose d'y assister.

- village fleuri : Mr CHANTEREAU présente au conseil un panel de vivaces fleuries qui pourraient convenir à nos parterres.

- visite du Préfet : Mr le Préfet et Mme la sous-préfète se sont rendus au Château de Puyguilhem. Une présentation des futurs projets du château a été abordé.

- achats des chemins communaux : il est rappelé que le montant est fixé à 6,10 euros le m².

Séance levée à 19h45